

# Règlement Prix Transmission 2027

A L I S I O

## ARTICLE 1

Les Éditions Alisio, ci-après « l'Organisateur », organisent un appel à manuscrits pour le Prix Transmission 2027 **du 2 avril 2026 au 30 juin 2026 (participation jusqu'au dernier jour minuit heure de Paris)** en partenariat avec la plateforme Édith & Nous, ci-après « le Site ». La participation à cet appel à manuscrits est sans obligation d'achat. L'objet de cet appel à manuscrits est de désigner un manuscrit destiné à être édité selon les modalités décrites ci-après.

## ARTICLE 2

L'appel à manuscrits est ouvert à toute personne majeure au 2 avril 2026 francophone à l'exception des membres du jury et des collaborateurs exceptionnels ou permanents de l'Organisateur et des sociétés partenaires ainsi que des membres de leur famille.

## ARTICLE 3

Pour participer, les participants doivent :

- Déposer avant le 30 juin 2026 minuit heure de Paris, sur la plateforme numérique dédiée à l'appel à manuscrits et accessible à l'adresse suivante : <https://app.edithetnous.com/alisio-prixtransmission2027> (ci-après dénommé le « Site ») leur manuscrit, conforme aux spécifications de l'article 4 ci-dessous.
- Remplir par ailleurs le formulaire de participation disponible sur le Site en indiquant leur adresse e-mail, ainsi que leur nom et prénom.
- Cocher la case « J'ai compris et j'accepte l'intégralité des termes du règlement de l'appel à manuscrits. »

Les participations par courrier ou par tout moyen autre que celui décrit au premier paragraphe du présent article ne seront pas acceptées et rendront la participation non valide.

#### **ARTICLE 4**

Le manuscrit doit être impérativement un texte de non-fiction inédit rédigé en langue française et devra répondre à l'appel à textes suivant :

« Vous êtes chef d'entreprise, entrepreneur, coach ? Sportifs de haut niveau ? Vous exercez un métier de haute exigence, vous avez réalisé un exploit ? Pour concourir, il vous faudra présenter un manuscrit dont l'ambition sera de permettre à ses lecteurs de devenir la meilleure version d'eux-mêmes : organisation, esprit critique, management, communication, créativité, finance... quel que soit votre domaine d'expertise, si vous êtes convaincu(e) que votre texte aidera ses lecteurs à bâtir la vie qu'ils méritent, envoyez-le-nous ! »

Un manuscrit complet ou une proposition de publication (incluant à minima un plan détaillé, un chapitre complet rédigé et le synopsis des autres chapitres) devra être remis lors de la participation, toute participation contenant un manuscrit manifestement incomplet ne sera pas prise en compte.

Si le participant propose un manuscrit complet, ce dernier devra comporter entre 250 000 et 600 000 signes (avec espaces) et devra être remis au format informatique .PDF ou .docx. Si le participant propose un plan détaillé, il devra également être remis au format informatique .PDF ou .docx. Les nom, prénom et coordonnées du participant ne devront **pas** figurer dans le corps de ce fichier.

Le manuscrit devra être présenté par un pitch de 400 caractères avec espaces maximum, comme prévu sur le Site.

Si le participant le souhaite, il pourra accompagner le dépôt de son manuscrit d'un synopsis qui prendra la forme d'une note d'intention (2 000 signes minimum et 2 500 signes maximum avec espaces) présentée dans un fichier distinct du manuscrit, comme prévu sur le Site.

Le participant peut être un primo-auteur, avoir déjà été publié par une maison d'édition traditionnelle ou avoir déjà auto-édité son manuscrit.

L'Organisateur se réserve le droit d'écarter de l'appel à manuscrits tout manuscrit non conforme aux critères ci-dessus ou dont il estimerait que la publication pourrait l'exposer à des poursuites ou actions judiciaires pour quelque motif que ce soit.

#### **ARTICLE 5**

Chaque participant déclare expressément répondre aux prérequis de l'article 4 et disposer des droits d'édition du manuscrit soumis et précise que ledit manuscrit est inédit c'est-à-dire qu'il n'a jamais fait l'objet d'une publication à compte d'éditeur par quelque moyen que ce soit. De façon générale, chaque participant garantit

l'Organisateur contre tout trouble, revendication ou éviction quelconques de tout tiers relatif au manuscrit ou à tout élément associé au manuscrit (accroche, résumé, pseudonyme...). Il déclare notamment que son manuscrit est original et ne contient aucun emprunt ou citation susceptible d'engager la responsabilité de l'Organisateur vis-à-vis des tiers. Chaque participant garantit également que son manuscrit ne contient rien qui puisse tomber sous le coup des lois relatives à la diffamation, au respect de la vie privée, à la contrefaçon ou à la responsabilité civile ou pénale.

Enfin, chaque participant s'engage pendant toute la durée de l'appel à manuscrits et jusqu'à la proclamation publique des résultats à ne pas participer avec le même manuscrit à une compétition similaire ni à soumettre le manuscrit remis à un agent littéraire ou à un éditeur quel qu'il soit en dehors du Site partenaire, ni à le déposer sur une plateforme d'auto-édition.

## **ARTICLE 6**

La désignation du gagnant sera effectuée en novembre 2026 par le Jury du Prix constitué de membre des éditions Alisio et d'ÉcoRéseau Business ainsi que de leurs partenaires, après la détermination d'une short-list de finalistes, réalisée par l'équipe d'Édith & Nous.

L'auteur ou les auteurs du ou des manuscrits désignés comme gagnants se verront proposer un contrat d'édition au format papier et numérique par les éditions Alisio, ainsi qu'au format audio aux Éditions Audiolib.

## **ARTICLE 7**

La publication du ou des manuscrits gagnants se fera selon les modalités décrites ci-dessous, après signature d'un contrat d'édition.

Le manuscrit sera publié par l'Organisateur aux Éditions Alisio sous sa forme imprimée et numérique, et publié au format audio aux Éditions Audiolib.

La publication du ou des manuscrits gagnants sera faite selon les termes et conditions du contrat d'édition conclu entre l'Organisateur et le lauréat concerné. Par ailleurs, le manuscrit pourra faire l'objet de corrections demandées par l'Organisateur avant publication, ce que le lauréat accepte d'ores et déjà sans préjudice de son droit moral.

Le lauréat sera contacté par courrier, e-mail ou téléphone aux coordonnées indiquées lors de la participation dans un délai d'environ un mois après la désignation du manuscrit gagnant par le jury.

Dans le cas où les coordonnées du lauréat se révéleraient erronées, la participation de celui-ci sera considérée comme non valide et le Jury sera en droit de désigner un nouveau lauréat.

La proclamation officielle et publique du nom des gagnants se déroulera au printemps 2027, le manuscrit Grand Gagnant fera l'objet d'une commercialisation en avril 2027.

#### **ARTICLE 8**

L'Organisateur se réserve le droit à tout moment, notamment en cas de force majeure ou de participation insuffisante, de modifier, d'annuler, de prolonger ou d'écourter l'appel à manuscrits.

La responsabilité de l'Organisateur ne peut être engagée de ce fait, ni du fait de difficultés de connexion ou d'accès au Site quelles qu'en soient les causes, ou de problèmes d'acheminement de courrier électronique. L'Organisateur décline toute responsabilité concernant la disponibilité du Site, ce dernier étant édité par son partenaire technique Édith & Nous.

Les participants s'engagent à décharger l'Organisateur ainsi que ses sociétés partenaires, ses dirigeants et ses collaborateurs de toute responsabilité, atteinte, perte ou dommage de quelque nature que ce soit, résultant directement ou indirectement du présent appel à manuscrits.

#### **ARTICLE 9**

L'Organisateur se réserve le droit de considérer comme non valide toute inscription présentant des informations manifestement fantaisistes, partiellement ou totalement erronées.

L'Organisateur se réserve le droit de demander aux participants un justificatif d'identité et de domicile permettant de confirmer la validité de leur inscription.

#### **ARTICLE 10**

Chaque participant autorise l'Organisateur et ses partenaires à reproduire et représenter sur le Site le texte de son manuscrit en partie ou en intégralité, ainsi que son accroche et son résumé, et ce pour tout pays et pour la durée de l'appel à manuscrits.

Le participant dont le manuscrit aura été désigné Gagnant autorise en outre l'Organisateur à citer ses nom, prénom ou pseudonyme et commune de résidence dans toute communication promotionnelle liée au présent appel à manuscrits, sur quelque support que ce soit.

## **ARTICLE 11**

### **11.1 Traitement des données personnelles**

Par sa participation à l'appel à manuscrits, le participant (ci-après « la Personne concernée ») accepte la collecte et le traitement des données personnelles qu'il fournit sur le Site, conformément à la présente politique.

Les données collectées (nom, prénom, pseudonyme, adresse e-mail, date de naissance et commune de résidence) sont destinées à l'Organisateur, responsable du traitement, ainsi qu'à ses sous-traitants techniques. Elles sont utilisées exclusivement aux fins nécessaires au bon déroulement de l'appel à manuscrits : prise en compte de la participation, désignation et notification du ou des lauréats. Ces données pourront être transmises à des partenaires ou prestataires techniques pour les seuls besoins de l'exécution du service ; ces tiers ne sont pas autorisés à les utiliser à d'autres fins. En cas d'accord exprès du participant (case cochée sur le formulaire d'inscription), les données pourront par ailleurs être utilisées à des fins promotionnelles ou publicitaires, notamment pour l'envoi de newsletters, par l'Organisateur et, le cas échéant, ses partenaires.

La Personne concernée accepte expressément que ses nom, prénom ou pseudonyme et commune de résidence puissent être cités par l'Organisateur dans les limites prévues à l'Article 10 du présent règlement.

Les données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la finalité de leur traitement, puis supprimées. Elles ne font l'objet d'aucun transfert hors de l'Union européenne, ou, dans un tel cas, uniquement vers des pays offrant un niveau de protection adéquat au sens du Règlement (UE) 2016/679, ou encadré par des Clauses Contractuelles Types de la Commission européenne.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD), la Personne concernée dispose des droits suivants : droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation du traitement, de portabilité, et de définition de directives post-mortem. Elle peut exercer ces droits, sous réserve de justifier de son identité, en adressant sa demande par e-mail à : [contact@edithetnous.com](mailto:contact@edithetnous.com), ou introduire une réclamation auprès de la CNIL. Toute demande d'effacement ou d'opposition exercée avant la proclamation officielle du ou des lauréats entraînera l'annulation de la participation de la Personne concernée.

Conformément à l'article 6-II de la loi du 21 juin 2004 pour la Confiance dans l'économie numérique, les données permettant l'identification de la Personne concernée peuvent être communiquées à l'autorité judiciaire lorsqu'elle le requiert.

### **11.2 Cookies et traceurs**

En accédant au Site hébergeant l'appel à manuscrits, des cookies et autres traceurs peuvent être déposés sur le terminal du participant, quel que soit le support utilisé (ordinateur, tablette, smartphone). Un cookie est un fichier envoyé au terminal via le

navigateur, permettant d'enregistrer la navigation sur le Site afin d'identifier le participant et de lui éviter de ressaisir certaines informations.

## **ARTICLE 12**

Tous les cas non prévus par le règlement seront tranchés par l'Organisateur dont les décisions sont sans appel. Toute contestation relative au présent appel à manuscrits ne sera prise en considération que dans un délai de trois mois à compter de la date de désignation du lauréat sur le Site.

Les Éditions Alisio ne peuvent être tenues pour responsables de tout dommage direct ou indirect, survenu à l'occasion de la venue des jurés à la cérémonie de remise des prix aux auteurs (en cas d'invitation).

Les participants renoncent à toute réclamation liée à ces faits.

La loi applicable au présent règlement est la loi française.

## **ARTICLE 13**

La participation de l'appel à manuscrits entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Les Éditions Alisio se réservent la possibilité d'annuler à tout moment et sans préavis la participation de tout participant qui n'aurait pas respecté le présent règlement.

Toute violation des articles du présent règlement entraînera l'exclusion du participant et la non-attribution de toute dotation, sans préjudice de toute autre action que les l'Organisateur pourrait décider d'engager.